



Eglise du Tourneur

## Edito

### Ce temps favorable pour « faire » et « se laisser faire » par Dieu



Nous sommes entrés dans le temps du Carême depuis le 'Mercredi des Cendres' (2 mars), et ce temps se terminera au 'Jeudi Saint' (14 avril) avec la célébration de la Cène. Pendant une durée de 40 jours, en référence aux quarante années que le peuple d'Israël a passé au désert ainsi que les quarante jours de Jésus dans ces mêmes lieux désertiques, l'Eglise nous encourage à vivre ce moment favorable comme un temps d'intériorité nourri de solitude, de cheminement, puis de prière en lien avec les Saintes Ecritures et notre présence bienveillante à l'égard de ce monde bousculé.

Car l'inquiétude liée aux assauts répétés du Covid, les incertitudes économiques et politiques de notre pays et du monde, le mode de vie trépidant sous la loi de la vitesse, les turbulences actuelles de l'Eglise affaiblissent nos capacités de résistance et nos ressorts vitaux pour « rebondir ». Privés de ce « centre spirituel » en Jésus Christ, nous pouvons alors être tentés de basculer dans la pure extériorité de la consommation, à la périphérie de soi et de l'essentiel.

Le message de l'Evangile, durant ce temps du désert qu'est le Carême, reste dès lors d'une fraîcheur exceptionnelle pour répondre à cette recherche plus profonde de sens et de bonheur. En effet, il nous invite à réajuster nos repères, à établir les justes priorités dans notre quotidien.

Qu'est-ce qui aujourd'hui dicte nos choix ? La réussite matérielle ? La reconnaissance sociale ? La dignité humaine liée à l'Evangile ? Est-il possible de nous donner l'occasion de ralentir pour nous rappeler quel est le but de notre course, quel en est le sens lorsque nous accueillons le Christ Jésus ?

Lorsque nous choisissons délibérément d'accueillir le manque de nourriture, d'alcool, de jeux vidéo ou de tout autre plaisir, ce n'est pas pour accumuler des mérites spirituels devant notre Seigneur, mais plutôt pour mieux accueillir dans nos pauvretés personnelles la « miséricorde infinie de Dieu ». Et cette tendresse de Dieu par le visage aimant du Christ Jésus nous tourne, dans notre recueillement intérieur, vers des gestes de partage et de solidarité. Elle libère cette compassion à l'autre sous la forme d'une présence cordiale et généreuse. Pensons à toutes ces personnes qui, au nom de leur foi en Christ offrent une qualité d'attention humaine et spirituelle dans les différents services d'Eglise et associations humanitaires. Beaucoup restent mobilisés sur le terrain.

Guidés par leur foi, avec lucidité, ils tentent de faire bouger les lignes résolument tournés vers l'avenir. Ils soulignent l'urgence de la prière, de la lecture des Evangiles, du dialogue et de la rencontre. Et quelquefois, dans le désert de nos déceptions et de nos découragements, Dieu est là, même si nous ne sentons rien de sa présence. Il est là, avec nous, nous rejoignant dans notre silence, infiniment plus proche de nous que nous ne le pensons.

A nous alors d'être attentifs et disponibles en ce temps de Carême que l'Eglise nous donne de vivre en vue de mieux goûter et transmettre la joie de Pâques !

Père Claude HARDY

## Célébration des baptêmes sur la paroisse



Pour des raisons familiales et affectives, des parents demandent à célébrer le sacrement du baptême dans les églises de nos 19 communes de la paroisse St-Ortaire-en-Soulevre.

Or, vu la raréfaction du nombre de prêtres et leur engagement sur le territoire du pôle de Vire comprenant la totalité de 65 communes, il n'est plus possible, dans notre organisation pastorale, d'envisager la célébration du baptême dans toutes les communes.

Par ailleurs, l'Ordonnance relative à la pastorale du baptême des petits enfants dans le diocèse de Bayeux et promulguée par Mgr Pierre PICAN à la date du 21 novembre 2001 précise au chapitre III : **« Les baptêmes auront lieu dans l'église où est habituellement célébrée la messe dominicale. On tendra vers des célébrations communautaires ainsi que le prévoit le rituel du baptême des petits enfants car il est préférable qu'il n'y ait qu'une célébration de baptême, le même jour dans la même église ».**

Sur la paroisse St-Ortaire-en-Soulevre, la messe dominicale est régulièrement célébrée, soit dans **l'église du Bény-Bocage**, soit dans **l'église de St-Martin-des-Besaces**. Dès lors, dans le respect des orientations diocésaines préconisées, la célébration des baptêmes n'aura lieu **uniquement que dans ces deux églises paroissiales**.

Père Philippe CENIER,  
Prêtre modérateur de la paroisse  
St-Ortaire-en-Soulevre  
Coordinateur du Pôle de Vire

## Le Mardi Gras

Le carême est immédiatement précédé d'une « célébration » qui n'est aucunement mentionnée dans le calendrier liturgique : le Mardi gras, qui se présente comme un jour de festivités et de carnaval\* avant ce temps d'austérité.



C'était une « dernière folie » pour se préparer au jeûne sévère et à l'abstinence qui devaient commencer le lendemain avec le mercredi des Cendres. Cette tradition populaire avait probablement des motivations très pratiques. Les aliments interdits par la discipline rigoureuse de l'Église étaient précisément ceux qui ne se conservaient pas. Or, jusqu'au XIXe siècle, la réfrigération était inconnue, il allait donc de soi de manger tout ce qui risquait de se perdre pendant ces six semaines de Carême, et d'aider les autres familles à en faire autant dans une ambiance festive.

Le carnaval tel que nous le connaissons était déjà populaire au XIVe siècle. Il porte la marque des coutumes préchrétiennes de divertissement et de mascarades associées à la célébration païenne de l'équinoxe de printemps. Parce que l'Église interdisait toutes réjouissances pendant le carême, il était normal de faire la fête juste avant.

Actuellement, le Mardi gras est associé à des coutumes alimentaires appréciées de tous, particulièrement des enfants : crêpes, beignets ou bugnes, gaufres, etc..., en fonction des régions de France.

\*Du latin carnelevarium, « abstention de viande ».

Daniel Garcia  
(Source : Guide des traditions et coutumes catholiques)

## URGENCE MADAGASCAR

### Aide humanitaire post cyclone au profit du foyer de Tanjomoha

<http://tanjomoha.com>

Dans la nuit du 5 au 6 février, le cyclone Batsiraï a frappé avec des rafales de vent de 200 km/h le sud-est de Madagascar. Des maisons en bois ont été détruites, un nombre incalculable d'arbres ont été arrachés, de nombreuses inondations mettent en péril les cultures, ...



Les conséquences sur les arbres à pain, les bananiers, les avocatiers, les rizières laissent craindre à très court terme une immense famine.

Le foyer de Tanjomoha reçoit de fortes demandes d'aides des populations environnantes. Des distributions de riz ont déjà été organisées et maintenant il faut acheter une grande quantité de lait infantile. Dans sa campagne de carême 2019, le pôle missionnaire de Vire avait organisé un « bol de riz » pour venir en aide à ce foyer accueillant des handicapés, de jeunes parias, des malades, ...

Pour répondre à ce nouvel appel du foyer, une campagne d'urgence est lancée sur le site de financement participatif chrétien CredoFunding <https://www.credofunding.fr> En vous y rendant et en cliquant sur « donner à un projet », puis sur la rubrique « humanitaire », vous pourrez prendre connaissance en détail de l'opération « URGENCE MADAGASCAR », faire un don et recevoir immédiatement un reçu fiscal.

Vous pouvez aussi adresser un chèque à :  
France-Tanjomoha (chez Mme Christiansen)  
44, rue Bayen – 75017 Paris

Merci par avance de votre générosité !

Bruno de Guerpel

## Le sacrement des malades



### **Le dimanche 6 mars 2022 à 10h30 en l'église du Béný-Bocage**

Le sacrement des malades est un signe de réconfort et d'espérance en Jésus-Christ au moment de la maladie.



Vous pouvez le recevoir lors de la célébration du 6 mars au Béný-Bocage  
Il est nécessaire de **s'inscrire** pour la bonne organisation de la célébration.

Le bulletin d'inscription est à retourner au presbytère du Béný-Bocage ; vous pouvez aussi le transmettre au prêtre à la fin de chaque messe.



-----  
*Je voudrais recevoir le sacrement des malades le 6 mars au Béný-Bocage.*

Nom - Prénom :

.....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....





## Pôle missionnaire de Vire / Témoignage de Carême

### « Derrière les hauts murs »

**Vendredi 18 mars 2022**  
**Foyer Sainte Anne à Vire, 20h00**  
**(38 place Ste Anne)**

*Ces murs, ce sont ceux du Centre Pénitentiaire de Caen derrière lesquels le Père Eric Venot-Eiffel vient de passer huit années comme aumônier catholique.*

*Ce livre que le Père Eric nous présentera témoigne des rencontres avec un certain nombre d'hommes détenus qui ont fait du mal et sont en quête d'un regard et d'une écoute qui relèvent et redonnent vie. Le message de Jésus est au cœur de ces rencontres.*

*Tout chrétien peut se sentir interpellé par ces récits et cette réflexion qui enrichissent notre compréhension de l'Évangile. Particulièrement en ce temps de Carême.*

Renseignements : Presbytère de Vire  
 presbytere.nd.vire@orange.fr  
 02 31 68 00 70

### Se sont endormis dans la paix du Seigneur.

Gilles Renault le 1<sup>er</sup> février à St-Martin-des-Besaces, Janine Levallois le 3 février au Bény-Bocage, Daniel Hamel le 8 février au Bény-Bocage, Madeleine Barette le 9 février au Tourneur, Solange Le Fourkié le 14 février au Tourneur, Solange Buot le 14 février à St-Martin-des-Besaces, Jacques Gautier le 14 février à Ste Marie-Laumont, Marcel Virlovet le 19 février à Dampierre, Bernard Mitaine le 28 février à St-Pierre-Tarentaine, Henri Touyon le 28 février à Ste-Marie-Laumont.

### Horaires des messes mars / avril 2022

<b>Mercredi 2 mars</b> <b>Les Cendres</b>	<b>10h30</b> <b>18h30</b>	<b>Messe à Saint-Martin-des-Besaces</b> <b>Célébration au Bény-Bocage</b>
Dimanche 6 mars	10h30	Le Bény-Bocage
Dimanche 13 mars	10h30	Saint-Martin-des-Besaces
Dimanche 20 mars	10h30	Le Bény-Bocage
Dimanche 27 mars	10h30	Saint-Martin-des-Besaces
Dimanche 3 avril	10h30	Le Bény-Bocage
<b>Samedi 9 avril</b> <b>Messe anticipée</b> <b>des Rameaux</b>	<b>18h00</b>	<b>Le Tourneur</b>
<b>Dimanche 10 avril</b> <b>Les Rameaux</b>	<b>10h30</b>	<b>Saint-Martin-des-Besaces</b>
<b>Jeu</b> <b>di 14 avril</b> <b>Jeu</b> <b>di</b> <b>Saint</b>	<b>18h00</b>	<b>Le Bény-Bocage</b>
<b>Vend</b> <b>redi 15 avril</b> <b>Chemin de croix</b> <b>La passion</b>	<b>15h00</b> <b>20h00</b>	<b>Malloué</b> <b>St-Martin-des-Besaces</b>
<b>Samedi 16 avril</b> <b>Veillée Pascale</b>	<b>20h00</b>	<b>Le Bény-Bocage</b>
<b>Dimanche 17 avril</b> <b>Pâques</b>	<b>10h30</b>	<b>St-Martin-des-Besaces</b>
Dimanche 24 avril	10h30	Saint-Martin-des-Besaces